

## Commission Documentaire du mercredi 29 novembre 2023 Compte-rendu

Ordre du Jour :

- FIPADOC - Temps d'échange avec Bastien Gaucière, responsable des Journées Professionnelles (22-25 janvier 2024)
- Grève : Recueil de vos avis sur les possibles évolutions des grilles salariales et le découplage par genre
- Négociations France Télévisions
- CNC

### FIPADOC

La commission documentaire accueille Bastien Gaucière, responsable de Fipadoc Pro (nouvelle appellation des journées professionnelles du Fipadoc).

Fipadoc Pro se tiendra du lundi 22 au jeudi 25 janvier 2024.

Il tire un bilan de l'édition 2023 qui a vu une augmentation de 20 % du nombre d'accrédités dont 350 personnes en provenance de pays étrangers.

#### Premières informations sur l'édition 2024 :

- Le lundi 22 janvier sera consacré aux régions
  - Le SPI prévoit une rencontre avec les producteurs et productrices en région. Compte tenu des autres rendez-vous de la journée, un « goûter des régions » de 15h à 17h serait approprié.
- Les « Panoramas du documentaire » se tiendront sur trois demi-journées, en après-midi. Il s'agit d'une succession de tables rondes et études de cas qui s'adresseront à l'ensemble de la filière :
  - Mardi 23 : Écriture en présence des auteurs / Scam
  - Mercredi 24 : Financement et production en présence de producteurs (pratiques actuelles et projections sur l'avenir ; développement des financements régionaux ; coproductions internationales ; articulations entre MG et préventes ; diversification des revenus ; organisation vis à vis des plateformes)  
-> avec intervention d'élu.e.s du Bureau Audiovisuel du SPI

- Jeudi 25 : Circulation des œuvres en présence du CNC, Unifrance et le Sedpa
- Pitch internationaux les matins des mercredi 24 et jeudi 25 (en anglais)
- Prises de parole des diffuseurs :
  - Lundi 22 : Canal+
  - Mardi 23 : France Télévisions – Histoire TV et Ushuaïa TV
  - Mercredi 24 : LCP le matin – Arte
  - Jeudi 25 : Public Sénat
 Des discussions sont en cours avec M6  
 Un adhérent précise qu'il serait souhaitable que les diffuseurs interviennent sur leurs projets et non sur la présentation du bilan de l'année passée.
- Docs à la page : mardi 23 à 14h30
- International : Producers meet Producers : mardi 23 à 14h30
 

Il s'agit d'une sorte de speed meeting entre producteurs français et étrangers par groupe de 4 à 6 producteurs pour chaque pays : Italie – Espagne – Visegrad (Pologne – Tchéquie – Hongrie – Slovaquie).

L'appel à candidature sera lancé en décembre. Il faudra présenter un ou deux projets. Il n'est pas obligatoire d'avoir déjà coproduit avec ces pays, puisque chaque producteur connaît l'écosystème de son pays.

Information générale : le Fipadoc tente cette année de ne prévoir aucun rendez-vous entre 13h et 14h30 et au-delà de 18h30 pour permettre aux festivaliers d'assister à des projections ou tout simplement de prendre le temps de se détendre ou se nourrir.

## GREVES

Une rencontre avec les OS aura lieu le 30 novembre après-midi.

Les grévistes revendiquent une revalorisation de 20 % de leur salaire. Il se basent sur une augmentation de 29 % du coût de la vie depuis les dernières négociations de 2006. Cette demande est impossible à assurer.

L'objectif des syndicats de producteurs est :

- une revalorisation générale pour tous les techniciens puis une revalorisation spécifique pour la fiction. Ceci permettrait d'épargner le documentaire ;
- une revalorisation différente selon que le salaire soit inférieur ou supérieur à 1000 € /semaine pour 35h
  - 5 % si inférieur à 1000 € /semaine
  - 3 % si supérieur à 1000 €/semaine
- une augmentation générale au 1er janvier 2024 ;
- un travail sur les typologies de postes (les définitions de la convention collective sont très anciennes).

Les syndicats d'employeurs doivent rester unis.

La pression des grévistes porte principalement sur la fiction. 70 tournages ont été touchés. Si la grève s'étend, c'est le flux, peu touché pour l'instant, sera davantage impacté.

En une semaine, le SPI et les autres syndicats de producteurs ont rencontré quasiment tous les diffuseurs : TF1, France TV, Altice, Netflix, Amazon, Disney, M6, Arte. Le rendez-vous avec Canal+ est prévu cet après-midi. Les diffuseurs privés ont vu le marché publicitaire baisser. Quant à France Télévisions, le budget global est en augmentation, mais il ne sera pas attribué aux programmes.

Un rendez-vous avec Dominique Boutonnat au CNC se tiendra ce jour en fin d'après-midi.

Les syndicats de salariés se sont réunis lundi 27 novembre. La différenciation selon les œuvres répond aux demandes du SNTPCT qui n'a pas émis de nouvel appel à la grève pour l'instant.

Pour information, une réunion a également eu lieu avec les établissements bancaires pour évoquer l'explosion des frais financiers. Nos interlocuteurs ont conscience du problème, mais estiment qu'il n'y aura pas de réel recul des taux avant le troisième trimestre 2024. Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas de retour aux niveaux précédents l'inflation.

→ Le SPI décide d'envoyer un courrier à la Ministre de la culture.

## FRANCE TELEVISIONS

Les accords avec France Télévisions devaient prendre fin en 2022 et ont été prolongés par tacite reconduction et sont donc valables jusque fin juin 2024, juridiquement.

Les nouvelles négociations ont commencé ce mois d'octobre. Après des réunions globales, le rendez-vous « Documentaire » s'est tenu le 27 novembre.

La proposition de budget sécurité à 101 M d'€ ne représente aucune augmentation (depuis 2019). Ces dernières années, il a varié jusqu'à 106 M d'€.

Cependant, les producteurs doivent faire face :

- aux revalorisations salariales ;
- au nouvel accord « auteurs » ;
- à l'inflation ;
- à l'augmentation des frais financiers

et constatent un déficit de 17 % en moyenne.

Or, du côté de France Télévisions :

- les budgets des régions n'ont pas été revalorisés ;
- il y a des tensions avec les administrateurs qui refusent un couloir exclusif aux secondes diffusion ;
- les droits demandés sont à 360° ;
- le groupe considère assurer ses obligations en Documentaire.

En conclusion, pour la même enveloppe, le nombre de documentaires devrait être automatiquement réduit, ce qui serait un coup dur pour le Documentaire.

Le décret de 2021 sur les investissements en production prévoit une durée de 36 mois et si France Télévisions s'engage sur au moins à 50 % du budget des cessions de droits à 360°, c'est à dire droits linéaires et tous droits non linéaires. Étant donné que la tutelle demande au groupe public d'acquiescer davantage de droits, la pression sur les devis risque d'être forte afin d'atteindre les 50% et être coproducteur des œuvres. France Télévisions est très sereine car elle a tout pré-négocié avec les ministères de la Culture et des Finances.

Pour information,

- TF1 a accepté, pour les mêmes droits, une part de 60% dans le budget ;
- Un tiers des films n'atteignent pas le financement à 60 % du budget.

→ Nous n'accepterons pas l'accès à des droits à 360° au-dessous d'un seuil de financement à 60 % par France Télévisions.

Nos adhérents déplorent par ailleurs l'inclusion des magazines d'investigation et les rendez-vous récurrents dans la catégorie « documentaire » par France Télévisions. Ils craignent que toute une part du genre soit menacée car les magazines ou documentaires des producteurs-animateurs ne seront pas supprimés, alors qu'ils sont mieux financés.

> L'Uspsa propose de militer pour que le critère du CNC soit pris en compte pour la définition du documentaire de création ou pour augmenter le pourcentage de documentaires aidés par le CNC.

Mais ni France Télévisions, ni sa tutelle, ni l'ARCOM, ni même le CNC ne suivent cette ligne. Il apparaît que raisonnablement, il faille trouver un autre système.

Budget prévisionnel/rendu de compte :

France Télévisions avance que les rendus de compte sont souvent inférieurs au budget prévisionnel. Les adhérents précisent qu'ils sont obligés de tenir compte dans leur budget prévisionnel du manque ou de la perte de financeurs et de l'interdiction qui leur est faite d'une diffusion en deuxième fenêtre.

Le SPI propose aux adhérents de faire des contre-propositions à France Télévisions. Les adhérents préconisent :

- un investissement de FTV jusqu'à 107 M d'€ ;
- refuser l'accès aux droits supplémentaires si l'engagement de France Télévisions reste à 50 % (il faudrait une enveloppe de 15 M d'€ supplémentaires si l'engagement de France TV montait à 60 %) ;
- financer certaines cases comme celles des Régions, « Découverte » « Infrarouge » (le document numérique a été refinancé mais volume a baissé).

Les adhérents proposent également de :

- s'allier avec les auteurs pour renforcer les demandes ;
- interpellier l'Arcom sur la définition du Documentaire (bien que l'Arcom étant une autorité administrative indépendante, elle applique la loi) afin d'aboutir à une définition commune ;
- alerter de la situation à l'occasion du Fipadoc.

- Le SPI va :
- poursuivre ses rendez-vous avec les parlementaires concernés ;
  - préparer un courrier puis en faire une tribune.

Une note positive cependant : le documentaire est sollicité par le public, quelle que soit la génération !

## CNC

Sébastien Meunier fait le point sur les problèmes autour de MesAides.

Il a référencé et transmis au CNC une trentaine de cas toujours problématiques. 27 sociétés ont vu leur.s dossier.s résolu.s. À signaler que 40 des sociétés adhérentes ayant répondu au sondage n'ont pas de problème.

Les bugs techniques de MesAides sont en cours de résolution par le service informatique du CNC.

Le service MesAides sera fermé au mois de janvier 2024. Cette fermeture entrainera un décalage des paiements (les AP déposés en janvier ne seraient payés qu'en septembre 2024 !) et donc des problèmes de trésorerie pour un grand nombre de sociétés.

- Le SPI va demander au CNC de faciliter la trésorerie des producteurs, de traiter les dossiers plus rapidement.
- Le SPI va également demander un rendez-vous à la nouvelle Directrice de l'audiovisuel à son arrivée en janvier 2024.

A noter également que certains chargés de compte demandent aux producteurs de refaire leurs demandes « à l'ancienne » (par mail), en raison des différents bugs.

- Le SPI va demander un rendez-vous à Pauline Augrin, Directrice du numérique au CNC.

Nous rappelons à nos adhérents de signaler systématiquement à Sébastien Meunier [smeunier@lespi.org](mailto:smeunier@lespi.org) tout problème d'AP, d'AD ou de dossier d'agrément du Crédit d'Impôt Audiovisuel en retard.